

*Questions orales*

**M. Waddell:** Je voudrais qu'il fasse de véritables entailles dans le secteur privé, et c'est pourquoi je voudrais lui poser une question précisément au sujet de ce programme énergétique national. Quand la politique a été annoncée, les actions de Petrofina étaient cotées entre \$60 et \$65. Aujourd'hui, le gouvernement les achète à environ \$120. Ce prix est beaucoup trop élevé. Le ministre peut-il nous dire comment il compte, pour toute acquisition future, contrôler le prix à payer? Peut-il également dire à la Chambre et aux Canadiens comment Petro-Canada fera pour payer les actions de Petrofina?

**M. Malone:** Dites-le nous, Allan!

**M. Lawrence:** Faites payer les riches!

**M. Paproski:** A-t-on songé aux obligations d'épargne du Canada?

**M. MacEachen:** Madame le Président, à propos du premier point soulevé par le député, dans le cas de toutes les acquisitions précédentes, qu'elles aient été faites par Petro-Canada ou par des sociétés privées, pour contrôler ces nouvelles acquisitions, il faut généralement payer une prime sur l'achat des actions. Le député pourra discuter tant qu'il voudra de la validité de cette façon de procéder, mais c'est comme ça que les choses ce sont passées dans ce cas-ci et dans les précédents.

Il n'a pas encore été décidé une fois pour toutes comment l'on payera cette acquisition, même si, le député s'en souviendra, l'on a prévu dans le budget de créer une taxe spéciale qui serait versée dans le compte de participation canadienne et destinée exclusivement à financer l'accroissement de la participation publique. C'est de cette façon que le gouvernement du Canada compte participer financièrement à ce programme.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE—L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE**

**M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Elle concerne le rapport du Conseil national de commercialisation des produits de ferme qu'il a publié hier. Comme il s'en souviendra, le Conseil fait, dans son rapport, une déclaration très grave à l'égard des méthodes de commercialisation douteuses employées dans le secteur de la pomme de terre. Elles sont généralisées et, apparemment, on aurait eu recours à l'intimidation pour empêcher, semble-t-il, les producteurs de dévoiler publiquement leurs problèmes.

Quand le ministre va-t-il charger une commission d'enquête d'examiner l'industrie de la pomme de terre sous tous ses aspects? J'ai déjà demandé, la même chose à plusieurs reprises.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, j'ignore si je peux aller aussi loin que le souhaiterait le député quand il parle de mener enquête sur tous les aspects de l'industrie de la pomme de terre. Le Conseil national de commercialisation des produits de ferme a tenu des audiences où l'on est allé pas mal au fond des choses. Certaines déclara-

tions contenues dans son rapport me préoccupent beaucoup, surtout quand il parle de certains producteurs qui, apparemment, auraient peur de parler et de donner leur témoignage. Nous menons enquête et si ces déclarations nous paraissent fondées, j'ai l'intention de recommander l'institution d'une commission ou la tenue d'audiences.

\* \* \*

**LES PÊCHES****LES SOLUTIONS POSSIBLES EN MATIÈRE DE CONSERVATION DES STOCKS DE SAUMON**

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Il y a quelques jours, le ministre a annoncé la fermeture complète du Fraser, ce qui portera un coup fatal à un millier de pêcheurs au filet maillant dont c'est le seul gagne-pain. On a pris cette décision parce que les stocks de saumon quinnat son sérieusement menacés.

Voici ma question: pourquoi le ministre n'a-t-il pas plutôt retenu une des autres solutions proposées par les experts et les fonctionnaires de son ministère, afin que les frais de la conservation soient assumés de façon plus équitable par tous les pêcheurs de Colombie-Britannique?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, nous avons annoncé cette décision il y a quelques jours après avoir consulté tous les secteurs de la pêche. Apparemment, les intéressés ont recommandé des mesures de conservation très strictes. J'ai discuté de la question ce matin avec le sous-ministre adjoint qui est stationné sur la côte ouest. Nous cherchons le moyen de faire partager les frais des mesures de conservation que nous envisageons par les autres groupes de pêcheurs. Nous prendrons sans doute une décision définitive avant la fin de semaine.

**M. Siddon:** Madame le Président, je suis heureux d'apprendre que cette décision n'est pas finale. Mais on nous a signalé que si on interdisait la pêche au filet maillant dans le Fraser lors de la montaison du saumon sockeye, les quantités non pêchées seraient accordées à la flotte de pêche à la seine. Le ministre pourrait-il tirer cette question au clair? Il pourrait peut-être admettre aussi que la diminution des stocks de saumon chinook dépend en réalité de ce qu'on a négligé pendant des années de lutter efficacement contre le braconnage, et plus particulièrement du fait que le gouvernement ne s'est pas vraiment donné la peine de conclure avec les États-Unis un accord d'importance cruciale pour faciliter et terminer la réalisation des projets du Fraser?

**M. LeBlanc:** Madame le Président, quiconque connaît le moindre des pêcheries du Pacifique sait que si nous avons favorisé, ou que si nous avons voulu favoriser le développement des stocks de poisson du Fraser sans assurer un certain équilibre dans les stocks sauvages, nous aurions risqué de réduire très fortement le stock de saumon chinook qui a tant de valeur pour nous. Nous nous efforçons d'équilibrer les stocks, et ce, avec l'entière collaboration des intéressés.